



# NOTE DE CONJONCTURE SOCIALE



# **NOTE DE CONJONCTURE SOCIALE**

**4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2023**

Le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance à la travers la Direction de la Planification de l'Administration et des Finances a le plaisir de mettre à la disposition du public la note de conjoncture sociale du premier trimestre 2023.

Cette note vient renforcer le dispositif statistique au sein du ministère. Elle retrace l'essentiel de l'évolution des données statistiques sociales au cours du premier trimestre de l'année 2023.

# SOMMAIRE

<b>RÉSUMÉ</b> .....	6
<b>PARTIE 1 : ANALYSES DU SOUS-SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES</b> .....	8
1. Situation des enfants.....	9
2. Personnes Agées.....	16
3. Indigents et sinistres.....	17
4. Violences Basées sur le Genre et Autonomisation de la femme.....	20
5. Assurance pour le renforcement du capital humain.....	23
<b>PARTIE 2 : ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DU SOUS-SECTEUR DE LA MICROFINANCE</b> .....	24
Microcrédits ALAFIA.....	25

## RÉSUMÉ

**A**u cours du quatrième trimestre 2023, les indicateurs de l'action sociale ont connu globalement une évolution à la baisse.

Il en est de même pour les indicateurs relatifs à la protection de l'enfant. En effet, certains indicateurs comme le nombre d'Orphelins et Enfants Vulnérables, le nombre d'enfants de la rue, le nombre d'enfants victimes de traite, etc. ont connu une baisse drastique par rapport au trimestre précédent ; tandis que d'autres comme les violences physiques faites aux enfants et le nombre d'enfants de la rue ont connu une hausse. Les indicateurs relatifs à la traite et au travail des enfants en ce qui les concerne ont enregistrés également des baisses.

Les sollicitations d'appui des personnes âgées quant à elles ont connu une baisse drastique.

Dans la même veine les indicateurs relatifs aux indigents, sinistres et à l'autonomisation des femmes, globalement tous les indicateurs ont enregistrés une baisse significative.

Par ailleurs, en ce qui concerne le domaine de la microfinance, le seul indicateur qui a fait l'objet d'étude, en l'occurrence, le nombre de bénéficiaire de microcrédit Alafia a connu une hausse de 3,33%.

## INTRODUCTION

**D**ans le but de promouvoir le développement de la statistique et la production statistique, le Bénin a mis en place un système national de la statistique qui comprend l'ensemble des services et organismes qui ont pour mission de fournir aux divers utilisateurs, des données statistiques officielles se rapportant à tous les domaines. Ce système national repose fondamentalement sur l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) et les Services Statistiques des Directions de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF) et autres administrations de production statistique dans chaque ministère qui ont pour mission principale, la production et la diffusion des informations statistiques officielles, fiables et actualisées à travers la publication de documents statistiques tels que la note de conjoncture. En effet, la note de conjoncture est un document de syn-thèse et d'analyse conjoncturelle qui présente et analyse la situation des in-dicateurs infra-annuels sur la base des informations statistiques collectées.

La présente note de conjoncture sociale du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, qui est à sa première édition, vient renforcer la visibilité du secteur. Elle vise à informer les décideurs et les partenaires techniques sur l'évolution des indicateurs clés des domaines d'intervention du Ministère afin de mieux orienter leur prise de décision. Elle a été élaborée avec l'appui du Programme d'Appui à l'Egalite de Genre (PAEG) financé par la Coopération Suisse.

Elle s'articule autour des thématiques suivantes à savoir : la situation des enfants, les personnes âgées, les indigents et sinistrés, les Violences Basées sur le Genre, l'autonomisation de la femme, l'assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH) et le microcrédit.



**ANALYSE DU SOUS-SECTEUR  
DES AFFAIRES SOCIALES**

---

**Situation des enfants**

# 1. SITUATION DES ENFANTS

## A. Enfants en situation difficile

### Hausse du nombre d'Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) enregistrés :

Au quatrième trimestre 2023, le nombre d'OEV enregistré a connu une Hausse par rapport aux données du troisième trimestre 2023. En effet, au quatrième trimestre 2023, 5 605 OEV ont été enregistrés contre 4 721 troisième trimestre 2023, soit une hausse de 18,72%. En glissement annuel, il est observé une baisse de 41,39%. Le phénomène est beaucoup plus constaté au niveau des départements du Borgou (17%), de l'Ouémé (14%), de l'Atacora (11%) et de l'Alibori (10%). L'analyse selon le sexe montre que le phénomène est beaucoup plus observé chez les filles.

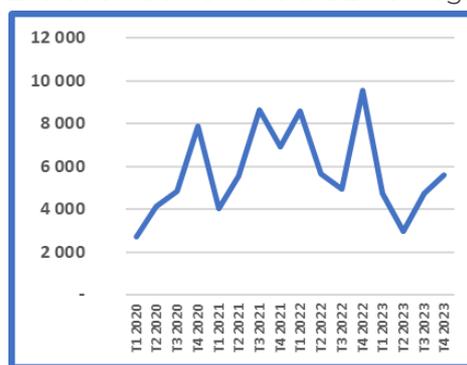
### Hausse du nombre d'enfants dans la rue enregistrés :

Le nombre d'enfants dans la rue enregistrés s'est établi à 619 au quatrième trimestre 2023 contre 441 au troisième trimestre 2023, soit une hausse de 40,36% de cet effectif au cours des deux derniers trimestres de l'année 2023. En glissement annuel, l'indicateur a enregistré une hausse de 9,17%. Le phénomène a été majoritairement constaté dans les départements du Littoral (24%), du Borgou (22%), de l'Ouémé (17%) et de l'Atlantique (16%) et touche beaucoup plus les filles.

### Accroissement du nombre d'enfants de la rue :

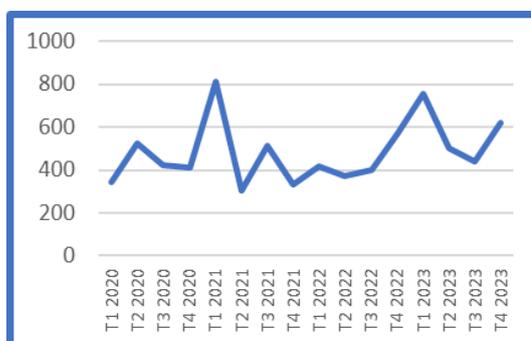
Globalement, le nombre d'enfants de la rue enregistrés au quatrième trimestre 2023 est de 186 contre 58 au troisième trimestre 2023, soit une hausse de 220,69%. Comparativement à la valeur enregistrée il y a un an, il est noté une baisse de 6,53%.

Evolution du nombre d'OEV enregistrés

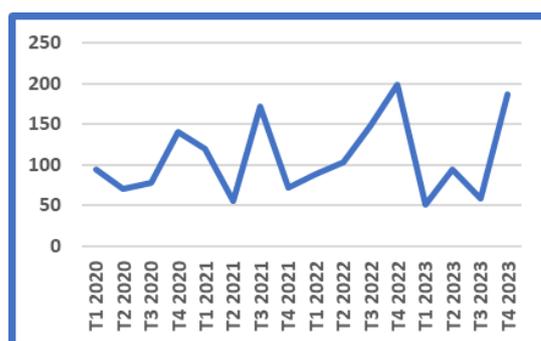


Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

Evolution du nombre d'enfants dans la rue



Evolution du nombre d'enfants de la rue

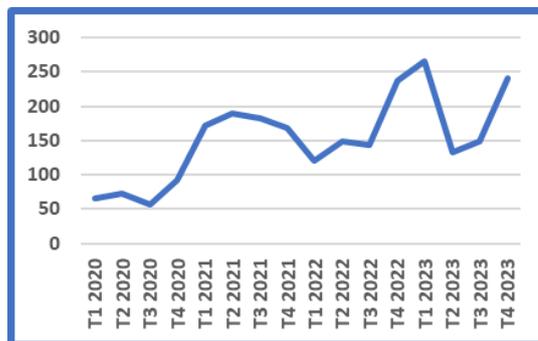


Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

### Hausse du nombre d'enfants face à la justice :

Au quatrième trimestre 2023, l'enregistrement des enfants face à la justice a connu une Hausse. En effet, le nombre d'enfants face à la justice enregistrés au quatrième trimestre 2023 s'est établi à 241 contre 149 le trimestre précédent, soit une baisse de 61,75%. Par rapport à un an plus tôt, l'indicateur a connu une Hausse de 1,26%

Evolution du nombre d'enfants face à la justice

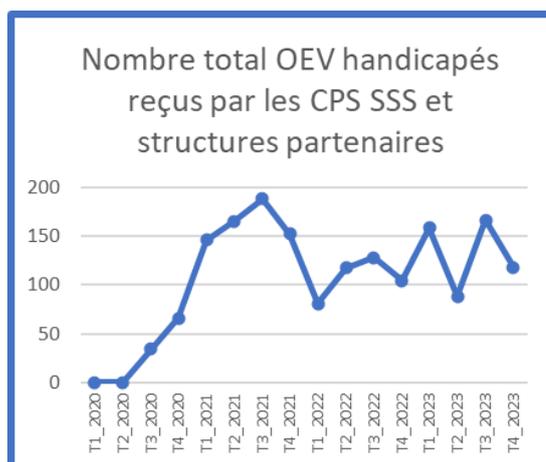


Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

### Baisse du nombre d'OEV handicapés :

Au quatrième trimestre 2023, le nombre d'Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) handicapés enregistré a connu une baisse par rapport aux données du troisième trimestre 2023 et du 4<sup>e</sup> trimestre 2022. En effet, au 4<sup>e</sup> trimestre 2023, 118 OEV handicapés ont été reçus dans les structures de prises en charges contre 166 au 3<sup>e</sup> trimestre 2023 et 104 au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, soit respectivement une baisse de 28,91% et une hausse de 13,46%. La totalité des OEV handicapés reçus au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2023, ont bénéficié d'au moins

Evolution du nombre d'OEV handicapés enregistrés



Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

d'une prise en charge (psychosociale, scolaire, alimentaire ou professionnelle). Ces prises en charge psychologiques sont fournies par les CPS ou les SSS ou les ONG.

## B. Violences faites aux enfants

Les indicateurs retenus et renseignés au niveau du SIDOFFE indiquent une réduction des violences faites à l'endroit des enfants au quatrième trimestre 2023. Globalement, tous les indicateurs ont connu une hausse sauf le nombre total de cas de mariages précoces enregistré qui a connu une légère baisse de 2,63%. Les statistiques montrent que les cas d'enlèvement et de séquestration ont augmenté de 27,52%. Les cas de grossesses précoces et de violences sexuelles indiquent respectivement une baisse de 58,54% et 64,11%. En glissement annuel, on note une hausse au niveau de tous les indicateurs excepté le nombre total de cas mariages précoces enregistré qui est resté stable.

### Violences faites aux enfants

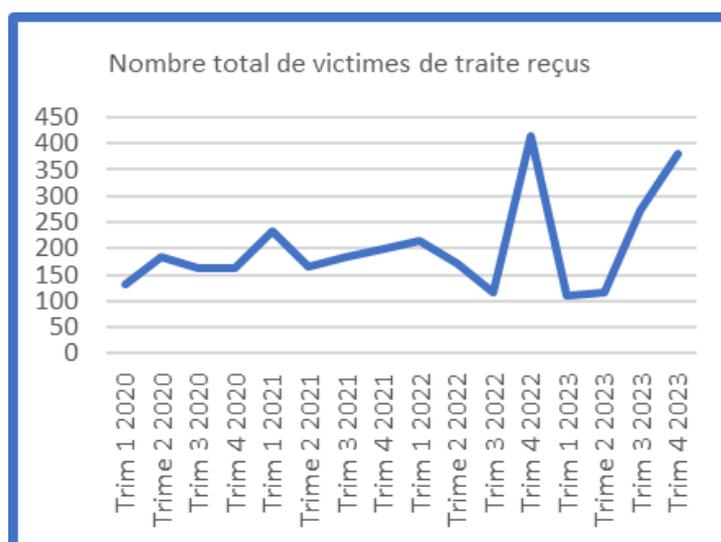
Indicateur	4 <sup>ème</sup> trimestre 2022			3 <sup>ème</sup> semestre 2023			4 <sup>ème</sup> semestre 2023			Variation (3) par rapport à (2)	Variation (3) par rapport à (2)
	Garçons	Filles	Total (1)	Garçons	Filles	Total (2)	Garçons	Filles	Total (3)		
Nombre total de cas de mariages	6	142	148	2	150	152	0	148	148	-2,63%	0,00%
Nombre de cas de violences sexuelles	4	242	246	2	207	209	0	343	343	64,11%	39,43%
Nombre total de cas de grossesses précoces enregistrées dans les structures de prise en charge	0	705	705	0	685	685	0	1086	1086	58,54%	54,04%
Nombre total de cas d'enlèvement et de séquestration survenus	1	85	86	4	105	109	13	126	139	27,52%	61,63%
Nombre de cas de violences physiques	37	85	122	19	74	93	40	171	211	126,88%	72,95%
Nombre de cas de violences psychologiques ou morales reçus	82	363	445	66	283	349	101	352	453	29,80%	1,80%

Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

## C. Traite des enfants

L'effectif des enfants victimes de traite enregistrés au cours du quatrième trimestre 2023 a connu une hausse de 39,05% par rapport au trimestre précédent (troisième trimestre 2023). En effet, entre les deux trimestres, le nombre total d'enfants victimes de traite reçus est passé de 274 à 381. En glissement annuel, on note une baisse de 7,97% de l'indicateur. La hausse enregistrée au niveau national entre les deux derniers trimestres de 2023 est constatée aussi au niveau de la plupart des départements sauf les départements de la Donga, de l'Atacora, du Zou et du Couffo, qui ont enregistré plutôt une baisse.

L'analyse de l'indicateur par sexe montre que globalement, les deux sexes sont touchés presque dans la même proportion (50,66% pour les garçons contre 49,34% pour les filles) au quatrième trimestre 2023 contrairement au troisième trimestre 2023 les filles ont été les plus touchées (66,79%).



Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

## D. Travail des enfants

Les principaux indicateurs sur le travail des enfants affichent une baisse au quatrième trimestre 2023 comparativement au trimestre précédent. En effet, le nombre total d'enfants en situation de travail recensés s'est établi à 448 au quatrième trimestre 2023 contre 533 au troisième trimestre 2023 soit une baisse de 15,95%. De même, le nombre total d'enfants exposés aux pires formes de travail identifiés est passé de 212 au troisième trimestre 2023 à 154 au quatrième trimestre 2023 soit une baisse

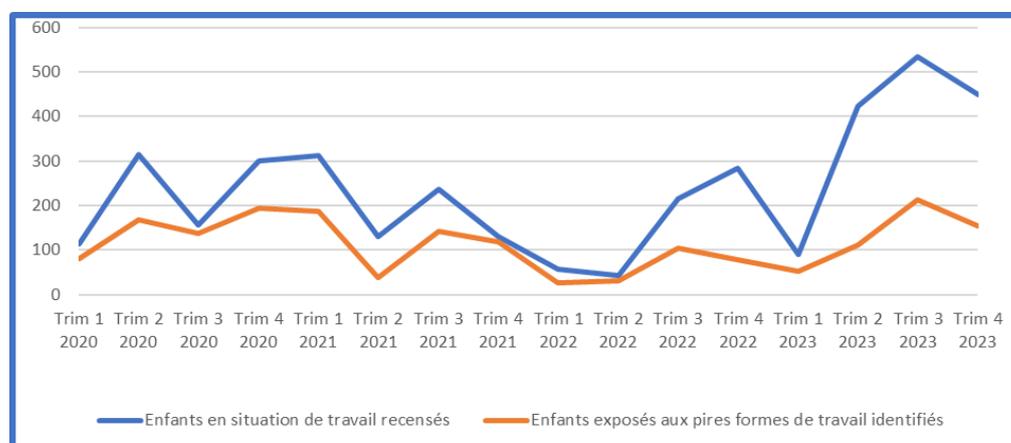
de 27,36%.

La baisse du nombre d'enfants en situation de travail enregistrée au niveau national est constatée aussi dans tous les départements à l'exception des départements de l'Ouémé, du Zou et du Mono qui ont connu une hausse et les départements du Couffo et des Collines qui n'ont pas enregistré de cas sur les deux périodes.

En ce qui concerne les pires formes de travail, les départements les plus touchés au cours du quatrième trimestre de 2023 sont ceux de l'Atacora, et de l'Ouémé.

L'analyse par sexe de ces indicateurs au quatrième trimestre 2023 révèle que les filles sont les plus touchées : 72,99% pour les enfants en situation de travail 53,25% pour les pires formes de travail.

En glissement annuel, on note plutôt une hausse pour les deux indicateurs considérés. En effet, le nombre d'enfants en situation de travail recensés et le nombre d'enfants exposés aux pires formes de travail identifiés ont respectivement connu une hausse de 58,30% et 94,94%.



Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)



# **ANALYSE DU SOUS-SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES**

---

**Personnes Agées**

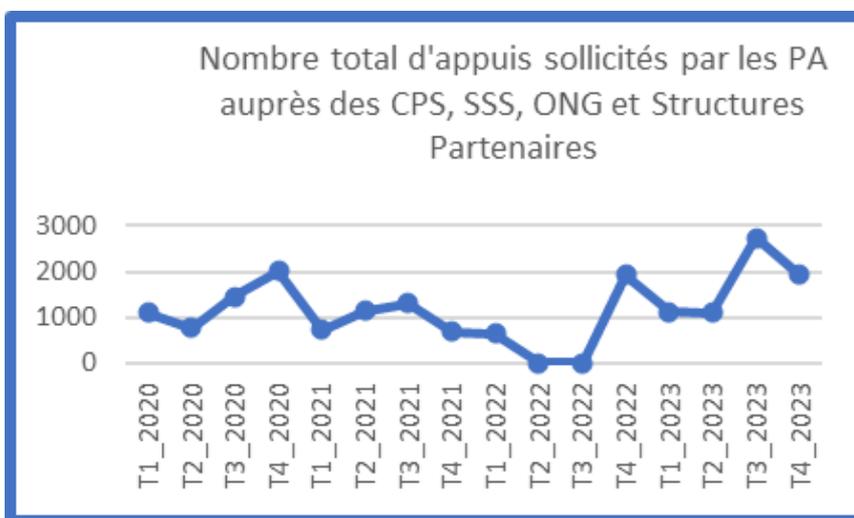
## 2. PERSONNES AGÉES

### Baisse des sollicitations d'appuis des PA

Le nombre total d'appuis sollicités par les Personnes Agées au 4ème trimestre 2023 auprès des structures de prise en charge a connu une baisse par rapport aux données du 3ème trimestre 2023 et 4ème trimestre 2022. Environ 59% des sollicitations proviennent des femmes. Au cours du 4ème trimestre 2023, 1930 personnes âgées ont sollicité d'appuis dans les structures de prise en charge contre 2743 au 3ème trimestre 2023 et 1932 au 4ème trimestre 2022.

Sur 1930 demandes enregistrées au 4è trimestre 2023, 1357 ont été satisfaites par les structures de prise en charge, soit un taux de prise en charge de 70,31%. Il faut noter que dans les départements du Couffo n'a été satisfaite. Ceci pourrait s'expliquer par l'insuffisance des ressources. Il est important de souligner que pour une gestion optimale il faut veiller à prendre en compte tous les départements dans la mesure du possible afin d'éviter la discrimination.

### Evolution des sollicitations d'appuis des PTA



Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)



**ANALYSE DU SOUS-SECTEUR  
DES AFFAIRES SOCIALES**

---

**Indigents et sinistrés**

### 3. INDIGENTS ET SINISTRES

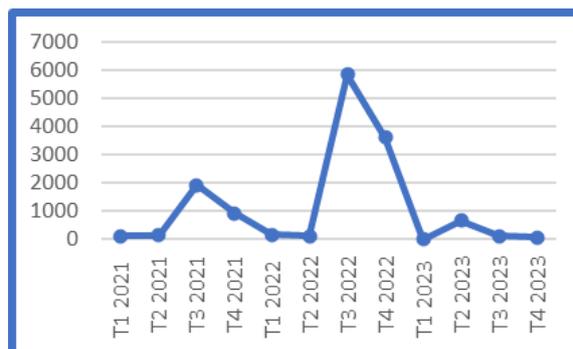
#### Baisse des demandes de secours sinistres reçues :

Globalement, les structures de prise en charge ont enregistré plus de victimes de sinistre communautaire au troisième trimestre qu'au quatrième trimestre de 2023. En effet, le nombre total de demandes de secours sinistres reçues par les différentes structures de prise en charge est passé de 116 au troisième trimestre de 2023 à 78 demandes au quatrième trimestre de la même année dont 62 demandes de sexe féminin contre 24. La quasi-totalité de ces demandes est enregistrée dans les départements du Plateau et du Littoral, soit une baisse de 32,76%. Par rapport à l'an dernier, on note une baisse de 97,84% du nombre total de demandes de secours sinistres reçues par les structures.

#### Baisse du nombre total de jeunes cas sociaux identifiés :

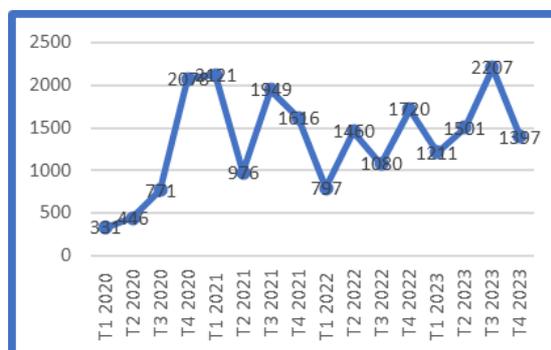
De l'analyse de l'évolution des données, il se dégage globalement une baisse du nombre total de jeunes cas sociaux identifiés. En effet, le nombre de jeunes cas sociaux identifiés est passé de 2207 au troisième trimestre de 2023 dont 1683 cas de sexe féminin à 1397 cas au quatrième trimestre de l'année 2023 soit une baisse de 36,70%. Le plus grand nombre des jeunes cas sociaux identifié au titre du quatrième trimestre 2023 est enregistré dans les départements du Littoral (32,07%), du Mono (15,32%), de l'Atacora (13,24%) et de de l'Ouémé (11,17%). En glissement annuel, on remarque une baisse du nombre total de jeunes cas sociaux identifiés de 18,77%.

Evolution du nombre total de demandes de secours sinistres reçues.



Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

Evolution du nombre total de jeunes cas sociaux identifiés



Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

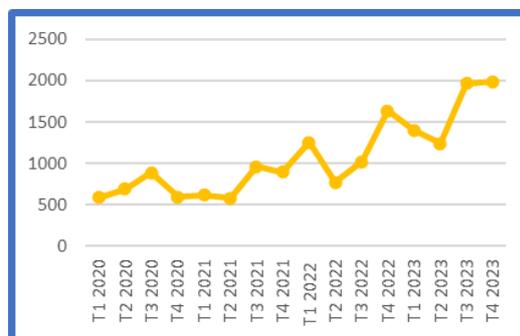
### Baisse du nombre de cas de malades indigents reçus :

Au quatrième trimestre de l'année 2023, le nombre de cas de malades indigents reçu par les Structures de prise en charge a connu une baisse comparativement aux données du troisième trimestre de la même année. En effet, au quatrième trimestre de 2023, 1988 cas ont été enregistrés contre 1965 cas au troisième trimestre de la même année, soit une légère hausse de 1,17%. 1231 des cas reçus au cours du quatrième trimestre 2023 sont de sexe féminin. En comparaison aux données du quatrième trimestre de l'année dernière, on constate une hausse de 21,14% du nombre de cas de malades indigents par les structures.

### Baisse du nombre de demandes d'assistance sociale reçues :

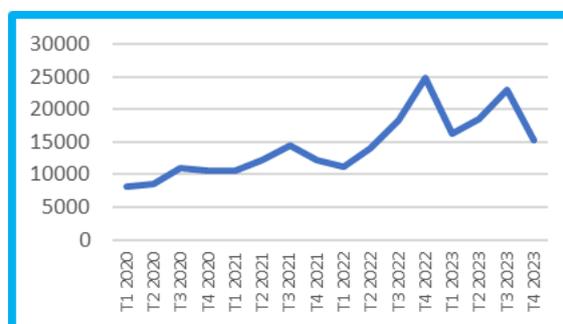
Au titre du quatrième trimestre de l'année 2023, le nombre de demandes d'assistance sociale reçues par les Structures de prise en charge a connu une baisse comparativement aux données du troisième trimestre de la même année. En effet, au quatrième trimestre de 2023, 20193 demandes dont 13423 de sexe féminin ont été reçues contre 22924 au troisième trimestre de 2023, soit une baisse de 11,91%. Le plus grand effectif des demandes d'assistance sociales reçues au quatrième trimestre de 2023 sont enregistrés dans les départements du Plateau (18,69%), de l'Atacora (15,95%) et du Zou (14,57%). En glissement annuel, il est noté une baisse de 18,40% du nombre de demandes d'assistance sociale reçues.

Evolution du nombre de cas de malades indigents reçus.

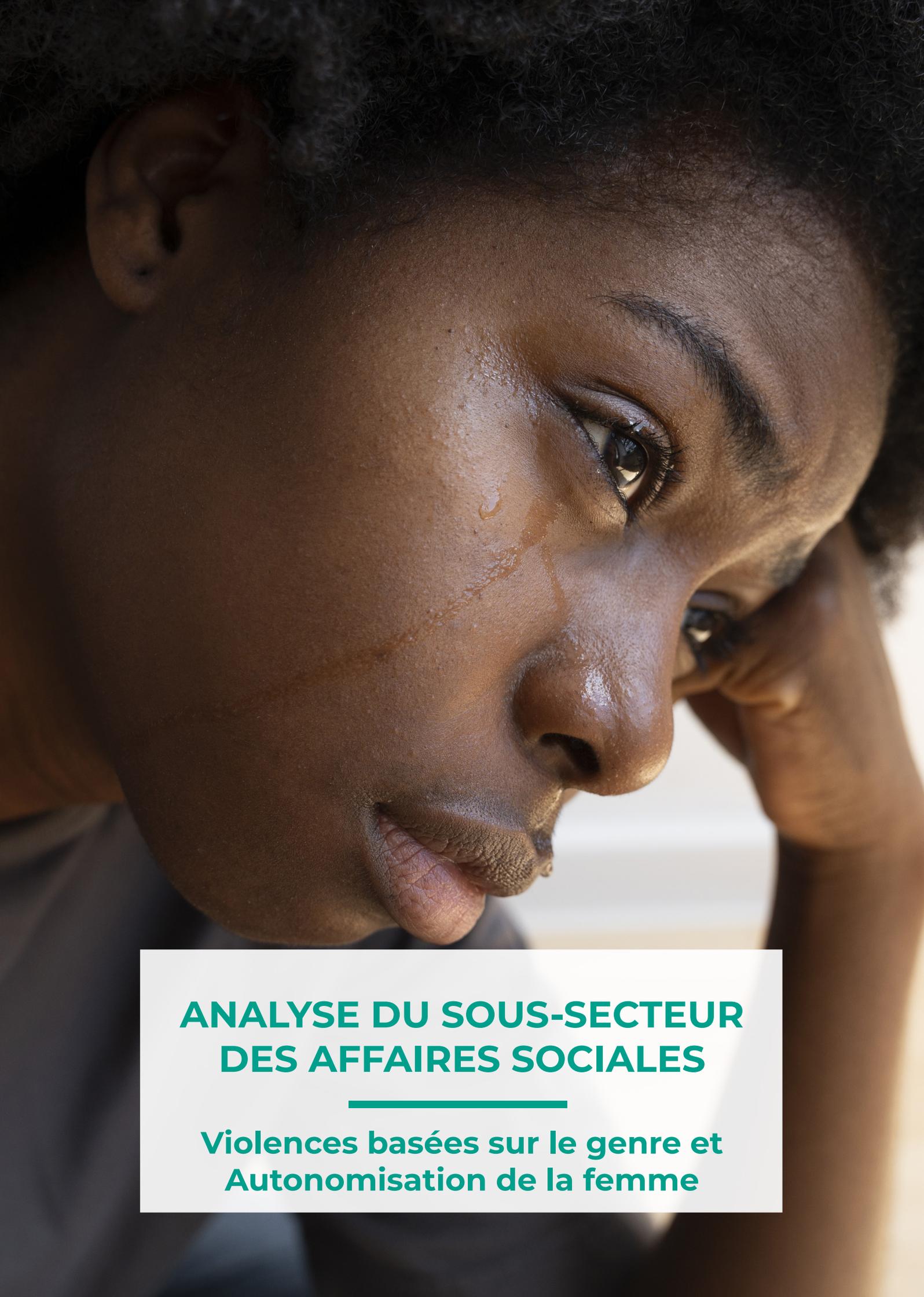


Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

Evolution du nombre de demandes d'assistance sociale reçues



Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

A close-up, high-angle portrait of a woman with dark skin and curly hair. She is looking down and to the right with a somber expression. A single tear is visible on her right cheek. Her hand is resting against her face, with her fingers near her eye. The background is softly blurred, showing what appears to be a window with light coming through.

## **ANALYSE DU SOUS-SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES**

---

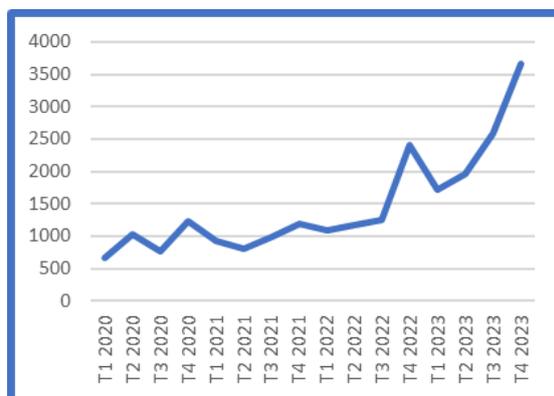
**Violences basées sur le genre et  
Autonomisation de la femme**

## 4. VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME

### Augmentation du nombre de cas de violences basées sur le genre :

Globalement, au titre quatrième trimestre de l'année 2023, le nombre de cas de violences basées sur le genre enregistré par les structures de prise en charge a connu une son pic d'augmentation comparativement aux données enregistrées tout au long de l'année 2023. En effet, comparativement aux données du quatrième trimestre de la même année, le nombre de cas de violence basée sur le genre enregistré est à la hausse. Soit 3669 pour le quatrième trimestre avec 863 cas pour le département du mono seul dont 807 femmes. Ce phénomène touche majoritairement les femmes et est beaucoup plus observé dans les départements du Mono (23,52%), de l'Ouémé (20,03%) et de l'Atlantique (9,62%).

Evolution du nombre de cas de violences basées sur le genre



Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

### Diminution du nombre de groupements féminins/mixtes enregistrés :

Globalement, au titre du quatrième trimestre de l'année 2023, le nombre de groupements féminins/mixtes enregistrés par les structures de prise en charge a connu une hausse comparativement aux données du troisième trimestre de la même année. En effet, au

Evolution du nombre de groupements féminins/mixtes enregistrés



Source : SIDOFFE-NG (Janvier 2024)

quatrième trimestre de 2023, 94 groupements féminins/mixte ont été enregistrés contre 58 au troisième trimestre de la même année, soit une hausse de 62,070% par rapport au troisième trimestre. En glissement annuel, on enregistre une diminution de 68,14% groupements féminins/mixte ont été enregistrés au quatrième.



# **ANALYSE DU SOUS-SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES**

---

**Assurance pour le renforcement  
du capital humain**

## 5. ASSURANCE POUR LE RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Depuis le démarrage du projet ARCH, le nombre de cartes biométriques distribué est passé de 791 542, au premier trimestre à 906 661, soit 115.119 nouvelles cartes distribuées d'avril à décembre. Les détenteurs desdites cartes sont désormais considérés comme bénéficiaires de l'Assurance-Maladie.

9.012 détenteurs de cartes ont effectivement bénéficié d'une prise en charge sanitaire dans les 77 communes.

En ce qui concerne le volet formation, il est à noter que nombre d'artisans formés à fin décembre est de 793.



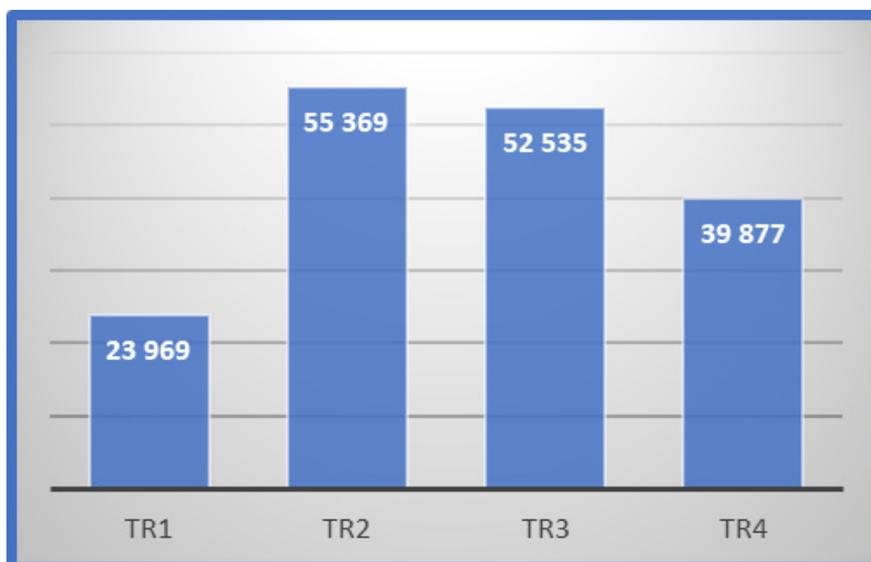
**ANALYSES DU SOUS-SECTEUR  
DE LA MICROFINANCE**

# 1. MICROCRÉDITS

## Baisse du nombre de Bénéficiaires des microcrédits

Au quatrième trimestre 2023, le nombre de bénéficiaires du microcrédit Alafia est évalué à 39 877 bénéficiaires. Ce nombre est en régression de 24,09% par rapport au troisième trimestre de 2023. Le département de l'Alibori enregistre le plus grand nombre de bénéficiaires avec 11 519 au cours de ce dernier trimestre tandis que département du Zou affiche le plus faible nombre du trimestre soit 296. En glissement annuel on enregistre une nette régression du nombre de bénéficiaires (32,91%) qui était de 59437 au quatrième trimestre 2022.

Evolution du nombre de bénéficiaires de microcrédit Alafia



Source : FNM

## 2. EDUCATION FINANCIÈRE ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS DES SERVICES FINANCIERS

Pour des besoins d'éducation financière, de façon globale au titre de l'année 2023, les résultats significatifs ci-après ont été atteints :

- sensibilisation de 412 bénéficiaires dont 44 hommes sur la protection des clients ;
- formation de 12 animateurs et animatrices des CPS et DDASM en éducation financière ;
- formation de 18 agents de CPS et DDASM en gestion de la performance sociale et la protection des clients des SFD ;
- sensibilisation de 2385 clients et potentiels clients des SFD dont 65% de femmes sur leurs droits et devoirs ;
- renforcement de capacités en éducation financière de 120 artisans et artisanes bénéficiaires du crédit ARCH-artisans.

Cette publication a été réalisée par la Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances du MASM avec le soutien technique et financier de la Coopération Suisse à travers le Programme d'Appui à l'Égalité de Genre (PAEG), phase 1.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Direction du Développement  
et de la Coopération DDC**